

Augmenter l'attractivité en soutenant des organisations innovantes et adaptées

Action 8

Fiche 1.2.4

Axe 1 : Favoriser l'attractivité et l'aménagement du territoire
Objectif 1.2 : Améliorer le maillage territorial

Diagnostic	<p>Pour attirer les jeunes professionnels de santé et lutter contre la désertification médicale sur nos territoires, et répondre ainsi aux attentes des usagers, des structures pluridisciplinaires offrent de nombreux avantages à chacun. Les jeunes médecins plébiscitent en effet beaucoup les lieux d'exercice regroupé géographique ou fonctionnel où des échanges entre professionnels de santé, médicaux et paramédicaux sont plus développés que dans des cabinets isolés. Ce mode d'exercice regroupé offre également des conditions de travail favorables. Pour les personnes vivant dans les zones rurales, l'avantage réside dans la proximité et l'accessibilité. L'objectif du Département est d'assurer le plus largement possible à chaque loir-et-chérien d'être à dix minutes d'une compétence de santé, cela passe par le maillage territorial efficient et la disparition des zones sous-dotées et le gommage des inégalités territoriales d'accès aux soins persistantes</p>
Enjeux	<p>Favoriser une prise en charge coordonnée et de qualité des patients Améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé dans les zones déficitaires pour attirer de nouveaux professionnels de santé Répondre à l'évolution des modes d'exercice souhaité par les professionnels de santé et développer les modes de pratiques coopératives entre professionnels de santé Permettre l'innovation dans les modes de prise en charge Répondre aux difficultés constatées ou prévisibles en matière de démographie médicale</p>
Actions	<p>Soutien financier aux professionnels de santé souhaitant s'engager dans un projet de regroupement géographique ou fonctionnel</p>
Public(s) visé(s)	<p>Équipes médicales porteurs de projets privés regroupés, PAIS (Plateforme Alternative d'Innovation en Santé)</p>
Pilote(s)	<p>DADOPS</p>
Partenaires et ressources partenariales	<p>Ressources partenariales : PTS : Objectif 2 : Relever le défi des professionnels de santé Action 2.4 : développer les exercices regroupés</p>
Leviers/freins	<p>Leviers : les professionnels qui vont se regrouper et les collectivités concernées</p>
Moyens mobilisés	<p>Financement : Conseil général (FIPS) et autres financeurs à envisager</p>
Échéancier	<p>Projets instruits au fur et à mesure de leur arrivée</p>
Indicateurs du suivi et évaluation proposés	<p>A définir avec les partenaires</p>